



Tennis
de table

REGLEMENT GENERAL

1^{er} septembre 2024

CHAPITRE 1 - PREAMBULE	4
-------------------------------	----------

CHAPITRE 2 - REGLEMENTS DES COMPETITIONS	4
-------------------------------------------------	----------

TITRE 1 - CIRCUIT NATIONAL	4
1 - INTRODUCTION :	4
2 - MASTER NATIONAL ET OPEN NATIONAL	4
3 - INSCRIPTION A UN MASTER NATIONAL OU OPEN NATIONAL	4
a - Conditions de participation :	4
b - Inscription à un Master National ou Open National	5
c - Validation d'inscription	5
TITRE 2 - CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE PAR CLASSE	6
1 - ATTRIBUTION DES TITRES	6
2 - PARTICIPATION ET QUALIFICATION	6
a - Conditions de participation	7
b - Conditions de qualification	7
TITRE 3 - CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES	8
1 - ATTRIBUTION DES TITRES	8
2 - INSCRIPTION ET CONDITIONS DE PARTICIPATION	8
3 - LES EQUIPES	8
TITRE 4 - CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES ET VETERANS	9
1 - ATTRIBUTION DES TITRES	9
a - Les titres de Champions de France suivants sont attribués :	9
2 - CONDITIONS D'INSCRIPTION ET QUALIFICATION	9
a - Conditions communes	9
b - Conditions de qualification au Championnat de France Jeunes	9
c - Conditions de participation au Championnat de France Vétérans	9
TITRE 5 - CHAMPIONNAT DE FRANCE SOURD – CHALLENGE NATIONAL MULTICATEGORIES	10
1 - ATTRIBUTION DES TITRES	10
2 - CONDITIONS D'INSCRIPTION ET QUALIFICATION	10
a - Conditions communes	10
b - Conditions de qualification au Championnat de France Sourds	10
c - Conditions de participation au Challenge	10

CHAPITRE 3 - FORMULES DE COMPETITIONS	11
----------------------------------------------	-----------

TITRE 1 - CIRCUIT NATIONAL	11
1 - MASTER NATIONAL ET OPEN NATIONAL DE 24 A 32 JOUEURS OU JOUEUSES :	11
2 - MASTER NATIONAL ET OPEN NATIONAL DE 12 A 23 JOUEURS OU JOUEUSES :	12
TITRE 2 - CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE PAR CLASSE	13
1 - ÉPREUVE DE SIMPLES PAR CLASSE	13
a - Joueurs qualifiés	13
b - Formule à 8 joueurs	13
c - Organisation des poules	13
2 - ÉPREUVE DE DOUBLES	13
3 - CHAMBRE D'APPEL	14
TITRE 3 - CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES	15
1 - ÉPREUVE	15
a - Déroulement de la compétition :	15
b - Composition de l'équipe	15
c - Score	15
d - Accélération	15
2 - DEROULEMENT	15
a - Placement des équipes dans les poules	15

b - Tableau :	15
TITRE 4 - CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES ET VETERANS	16
1 - INSCRIPTION ET DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE	16
2 - FORMULES DE LA COMPETITION :	16
3 - ÉPREUVE DE DOUBLES	16
TITRE 5 - CHAMPIONNAT DE FRANCE SOURD – CHALLENGE NATIONAL MULTICATEGORIES	17
1 - ÉPREUVE PAR CATEGORIE	17
2 - FORMULES DE LA COMPETITION :	17
3 - ÉPREUVE DE DOUBLES	17

CHAPITRE 4 - DISPOSITIONS COMMUNES **18**

TITRE 1 - ORGANISATION	18
1 - DEMANDE D'ORGANISATION D'UNE COMPETITION	18
a - Conditions communes	18
b - Master National et Open National	18
2 - VALIDATION D'ORGANISATION D'UNE COMPETITION	19
a - Conditions communes	19
b - Master National & Open National	19
TITRE 2 - WILD-CARDS	19
TITRE 3 - FORFAIT	19
TITRE 4 - ABANDON	19
TITRE 5 - SCRATCH	20
TITRE 6 - PODIUMS	20

CHAPITRE 5 - CAHIER DES CHARGES **21**

TITRE 1 - CIRCUIT NATIONAL	21
TITRE 2 - LES CHAMPIONNATS DE FRANCE & CHALLENGE NATIONAL	22
1 - INFORMATIONS	22
2 - A LA CHARGE DE LA COMMISSION	23
3 - A LA CHARGE DE L'ORGANISATEUR	24

CHAPITRE 6 - RANKING-LIST **26**

TITRE 1 - FONCTIONNEMENT DE LA RANKING-LIST	26
1 - ATTRIBUTION DES POINTS	26
2 - LES 4 RANKING-LIST	26
TITRE 2 - BAREME DES POINTS	27

Chapitre 1 - PREAMBULE

La discipline Tennis de Table est organisée au niveau national par la Commission Sportive de Tennis de Table de la Fédération Française Handisport, qui œuvre sous l'autorité fonctionnelle du Directeur Technique National FFH, et, par délégation, des coordinateurs des différents services de la Direction Technique Nationale.

Ce règlement sportif est un document officiel contenant les règles et les prescriptions spécifiques régissant la conduite et le déroulement des manifestations sportives de Tennis de Table.

Ce règlement fixe et définit les conditions de participation, les obligations des participants, les règles du jeu, les critères d'éligibilité, les procédures de qualification, les sanctions en cas de violation des règles, et d'autres aspects liés à l'organisation et à la gestion des événements sportifs.

Le présent document, validé par la FFH, entre en vigueur à compter de la saison 2024-2025 et ce jusqu'à modification par la Commission de Tennis de Table. Cette version est expérimentale sur un an, il pourra y avoir des ajustements pour les saisons suivantes.

Les compétitions se déroulent selon les règlements sportifs de la FFTT.

Chapitre 2 - REGLEMENTS DES COMPETITIONS

Titre 1 - CIRCUIT NATIONAL

1 - Introduction :

Deux types de compétitions vont rythmer la saison : le Master National et l'Open National.

Le Master National rapportera deux fois plus de point qu'un Open National pour la ranking-list.

2 - Master National et Open National

Ces compétitions sont mixtes, c'est-à-dire ouvertes aux joueurs et joueuses qui concourent ensemble.

Les Masters Nationaux et les Opens Nationaux regrouperont 24 joueurs ou joueuses maximum par catégories (assis et debout). Toutefois un organisateur peut demander d'organiser un Open National avec 32 joueurs ou joueuses.

Les Masters Nationaux ou Opens Nationaux sont organisés par un club, éventuellement associé, à une collectivité locale ou territoriale, et/ou à des partenaires privés.

Si moins de 12 joueurs ou joueuses par tableau sont inscrits, l'organisateur d'un Master National ou d'un Open National peut annuler ce tableau en accord avec la Commission Tennis de Table qui n'aura aucune responsabilité financière vis-à-vis de l'organisateur ou des participants.

3 - Inscription à un Master National ou Open National

a - Conditions de participation :

- Avoir une licence compétition auprès de la FFH.
- Avoir une classification de son handicap (ou en cours pour une première participation).
- Régler un droit d'inscription de 20 € auprès de l'organisateur le jour de la compétition.

b - Inscription à un Master National ou Open National

Pour s'inscrire les joueurs ou joueuses doivent remplir les « conditions de participation ».

Les joueurs ou joueuses désirant s'inscrire à un MASTER NATIONAL ou OPEN NATIONAL devront remplir un formulaire d'inscription en ligne sur le site de la commission tennis de table, du tournoi concerné.

L'inscription des joueurs ou joueuses est limitée à 24 joueurs ou joueuses par catégorie (assis et debout) pour un Master National ou un Open National, soit un total maximum de 48 joueurs ou joueuses.

Un organisateur peut demander d'organiser un Open National à 32 joueurs ou joueuses par catégorie, soit un total maximum de 64 joueurs ou joueuses.

Un joueur ou une joueuse peut s'inscrire à deux tournois au maximum à la même date, en indiquant un choix de priorité (choix 1 – choix 2).

L'ouverture des inscriptions à un Master National ou Open National se fera 2 mois avant la date de la compétition, et pour une durée de 1 mois.

c - Validation d'inscription

La liste des joueurs ou joueuses est validée par la Commission Tennis de Table et sera diffusée sur le site de celle-ci et/ou de l'organisateur, 15 jours avant la date de la compétition.

La Commission est souveraine dans sa validation, et n'a pas à se justifier.

Pour un Master National à 24 joueurs ou joueuses par catégorie, les 20 premiers de la ranking-list, parmi les inscrits au moment de l'inscription seront retenus en priorité. Quatre wild-cards par catégorie viendront compléter la liste des joueurs ou joueuses. En cas d'inscription de moins de 24 joueurs ou joueuses par catégorie, des wild-cards supplémentaires pourront être attribuées pour compléter le nombre.

Pour un Open National à 24 joueurs ou joueuses par catégorie ou un Open National de 24 à 32 joueurs ou joueuses par catégorie, la priorité est donnée aux joueurs ou joueuses de la région, puis aux premiers de la ranking-list et 4 wild-cards viendront compléter la liste des joueurs.

Une fois la liste validée, les organisateurs s'engagent à fournir aux inscrits, les informations nécessaires de la compétition (hébergement, repas, horaires, etc...), et à respecter le cahier des charges.

Titre 2 - CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE PAR CLASSE

1 - Attribution des titres

Simples		
Catégories	Classes	Nombre de tableaux
Messieurs assis	1 - 2 - 3 - 4 -5	5
Messieurs debout	6 - 7 - 8 - 9 -10	5
Dames assises	1 à 3 et 4 à 5	2
Dames debout	6 à 8 et 9 à 10	2

Doubles à élimination directe	
Catégories	Nombre de tableaux
Messieurs Assis & Debout	2
Dames Assises & Debout	2
Doubles Mixtes Assis & Debout	2

Le tableau de simples est ouvert à partir de 4 joueurs ou joueuses pour disputer un titre National.

Le tableau de doubles est ouvert à partir de 6 équipes de doubles.

Les 3 médailles sont distribuées pour les simples et les doubles.

2 - Participation et Qualification

Messieurs
Classes 1-2-3-4-5-6-7-8-9-10
8 joueurs

Dames			
Classes 1 à 3 regroupées	Classes 4 et 5 regroupées	Classes 6 à 8 regroupées	Classes 9 et 10 regroupées
8 joueuses	8 joueuses	8 joueuses	8 joueuses

a - Conditions de participation

- Avoir la Nationalité Française.
- Avoir une licence compétition auprès de la F.F.H.
- Avoir une classification de son handicap.

b - Conditions de qualification

- Remplir les conditions de participation.
- Être parmi les 7 premiers de la ranking-list de sa classe.
- Si le championnat de France Elite se déroule dans la première quinzaine du mois, sera alors pris en compte la Ranking-list du mois précédent.
- La commission Tennis de Table attribuera la 8^{ème} place, par une Wild-Card.
- La liste des qualifiés(es) sera diffusée au plus tard un mois avant la date de la compétition.
- Les sportifs ou leurs clubs doivent obligatoirement confirmer leur participation en simple et en double sur le site de la commission sportive avant la date limite inscrite sur la convocation (formulaire en ligne sur www.tthandisport.org) et auprès de l'organisateur pour la réservation des repas et de l'hébergement.
- Un joueur ou une joueuse (ou son club) n'ayant pas confirmé sa participation dans les temps, ne participera pas et sera exclu de la compétition. Le remplaçant sera alors convoqué immédiatement après cette date limite.
- Un joueur ou une joueuse qui déclare forfait après avoir confirmé sa participation se verra infliger une amende de 15€ sauf en cas de force majeure et sur présentation du justificatif original (certificat médical notamment) dans les 8 jours.

EN COURS DE FINALISATION

Titre 3 - CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR EQUIPES

1 - Attribution des titres

Champion de France par équipe Assis	Champion de France par équipe Debout
-------------------------------------	--------------------------------------

2 - Inscription et conditions de participation

- Avoir une licence compétition auprès de la F.F.H.
- Avoir une classification

L'inscription au Championnat de France par Équipes se déroule en ligne sur le site de la commission tennis de table en remplissant un formulaire et en s'acquittant du droit d'engagement, fixé par la commission sportive, de 30 € par équipes. La réception de ce règlement officialise l'inscription de l'équipe.

Les inscriptions ont lieu 3 mois avant l'épreuve et sont arrêtées 1 mois avant la date de la compétition.

3 - Les équipes

Les équipes seront masculines, féminines ou mixtes. Les équipes sont constituées de 2 ou 3 joueurs ou joueuses maximum, uniquement de la même catégorie (assis ou debout) et ne pourront être inscrits(es) dans une autre équipe en tant que titulaire ou remplaçant.

L'équipe peut être constituée de joueurs et joueuses provenant de clubs et zones différentes. Il n'y a pas de notion de zones géographiques.

Les équipes assises constituées de trois joueurs ou joueuses, peuvent intégrer un joueur ou une joueuse valide. Le joueur ou la joueuse valide d'une équipe assise jouera en fauteuil roulant dans les conditions du règlement international. Il ou elle doit avoir une licence compétition FFH.

Une équipe engagée avec 3 joueurs ou joueuses doit faire toute la compétition à 3. Si un joueur ou joueuse déclare forfait lors d'une rencontre (blessure avérée), le forfait sera pour le reste de la compétition.

Tous les joueurs et joueuses inscrits(tes) dans l'équipe doivent jouer au moins une partie de simple ou de double lors de chaque rencontre.

L'équipe peut choisir sa dénomination (nom de l'équipe), sous réserve de validation de la commission.

Le nombre d'équipes inscrites ne peut dépasser 16 par catégorie.

Si le nombre d'équipes inscrites par catégorie, est supérieur, une liste d'équipes remplaçantes est établie en fonction de l'ordre d'inscription et seront repêchées en cas de forfait des équipes inscrites préalablement.

Titre 4 - CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES ET VETERANS

1 - Attribution des titres

a - Les titres de Champions de France suivants sont attribués :

7 tableaux de simple :	4 tableaux de double :
<ul style="list-style-type: none">• Jeunes Assis de – de 23 ans• Jeunes debout classes 6 à 8 de – de 23 ans• Jeunes debout classes 9-10 de – de 23 ans• Vétérans 1 Assis de + de 40 ans• Vétérans 2 Assis de plus de 50 ans• Vétérans 1 Debout de + 40 ans• Vétérans 2 Debout de + 50 ans	<ul style="list-style-type: none">• Double Jeunes Assis• Double Jeunes Debout• Double Vétérans Assis• Double Vétérans Debout

Soit 11 titres attribués. Le vainqueur du championnat de France jeune est qualifié directement aux championnats de France Élites parmi les huit joueurs de sa classe quelle que soit sa place dans la ranking liste.

Il faut un minimum de 4 participants(es) en simple pour disputer le titre National. Les tableaux en simple comporteront 16 joueurs ou joueuses (jeunes assis et debout) et 24 joueurs ou joueuses vétérans maximum.

2 - Conditions d'inscription et qualification

a - Conditions communes

- Avoir la Nationalité Française.
- Avoir une licence compétition auprès de la F.F.H.
- Avoir une classification de son handicap.
- La liste des qualifiés sera diffusée au plus tard un mois avant la date de la compétition.
- Les sportifs ou leurs clubs doivent obligatoirement confirmer leur participation en simple et en double sur le site de la commission sportive avant la date limite.
- Un joueur ou joueuse (ou son club) n'ayant pas confirmé sa participation dans les temps, ne participera pas et sera exclu de la compétition. Le remplaçant sera alors convoqué immédiatement après cette date limite.
- Un sportif qui déclare forfait après avoir confirmé sa participation se verra infliger une amende de 15€ sauf en cas de force majeure et sur présentation du justificatif original (certificat médical notamment).

b - Conditions de qualification au Championnat de France Jeunes

- Remplir les conditions de participation.
- Être âgé (e) de moins de 23 ans à la date de la compétition.
- Priorité est donnée à la ranking-list pour se qualifier, des wild-cards viendront compléter les tableaux.

c - Conditions de participation au Championnat de France Vétérans

- Remplir les conditions de participation.
- Être à jour de son droit d'inscription de 20 € auprès de la commission.
- S'inscrire sur le site de la commission avant la date limite.
- Si le nombre d'inscription par catégorie est supérieur, une liste de remplaçants(es) est établie en fonction de l'ordre d'inscription et seront repêché(es) en cas de forfait.

Titre 5 - CHAMPIONNAT DE FRANCE SOURD – CHALLENGE NATIONAL MULTICATEGORIES

1 - Attribution des titres

Titre de Champion de France Sourds	Challenge <ul style="list-style-type: none">• I.M.C• Petite Taille• Tétraplégiques (classe 1 et 2)• Paraplégique (classes 3-4 et 5)• Doubles Open National assis• Doubles Open National debout
-------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Il faut un minimum de 4 participants(es) en simple pour disputer le titre National.
Les tableaux en simple sont mixtes et comporteront 24 participants maximum par tableau.

2 - Conditions d'inscription et qualification

a - Conditions communes

- Avoir une licence compétition auprès de la F.F.H.
- Avoir une classification de son handicap
- La liste des qualifiés sera diffusée au plus tard un mois avant la date de la compétition.
- Les sportifs ou leurs clubs doivent obligatoirement confirmer leur participation en simple et en double sur le site de la commission sportive avant la date limite.
- Un joueur ou joueuse (ou son club) n'ayant pas confirmé sa participation dans les temps, ne participera pas et sera exclu de la compétition. Le remplaçant sera alors convoqué immédiatement après cette date limite.
- Un sportif qui déclare forfait après avoir confirmé sa participation se verra infliger une amende de 15€ sauf en cas de force majeure et sur présentation du justificatif original (certificat médical notamment).

b - Conditions de qualification au Championnat de France Sourd

- Avoir la Nationalité Française
- Remplir les conditions de participation.
- Priorité est donnée à la ranking-list pour se qualifier, des wild-cards viendront compléter les tableaux.

c - Conditions de participation au Challenge

- Remplir les conditions de participation.
- S'inscrire sur le site de la commission avant la date limite.
- Être à jour de son droit d'inscription de 20 € auprès de la commission.
- Si le nombre d'inscrits est supérieur, les sportifs seront sur une liste de remplaçants dans l'ordre d'arrivée des inscriptions et seront qualifiés en cas de forfait d'un titulaire.

Chapitre 3 - FORMULES DE COMPETITIONS

Titre 1 - CIRCUIT NATIONAL

- Les compétitions sont mixtes et sans limites d'âge. Tout le monde est soumis au même règlement.
- Le format de compétition est le même pour un MASTER NATIONAL ou OPEN NATIONAL.
- L'épreuve se déroule en deux temps : matchs en poules, tableaux à élimination directe avec classement intégral.
- Les joueurs ou joueuses sont répartis en poules de 4 joueurs maximum, en faisant le serpent.
- Les joueurs ou joueuses d'un même club seront déplacés pour éviter qu'ils soient dans la même poule, dans la mesure du possible. Dans le cas contraire, ils doivent être placés de façon à se rencontrer au premier tour s'ils sont deux, le plus rapidement possible s'ils sont trois ou plus.
- Tous les joueurs ou joueuses sortent de poule et sont positionnés (ées) dans un tableau KO.
- Lorsque deux participants terminent à égalité de victoires, ils sont départagés par le résultat de la partie les ayant opposés.
- Lorsque plus de deux participants terminent à égalité de victoires, il est établi un nouveau classement entre les ex-æquo portant sur les résultats des parties les ayant opposés en faisant le total des victoires, puis si nécessaire, le quotient des manches gagnées par les manches perdues et si besoin le quotient des points gagnés par les points perdus.
- En cas d'égalité persistante l'avantage est donné :
 - Au n° de classe le plus faible.
 - Au plus jeune âge.

1 - Master National et Open National de 24 à 32 joueurs ou joueuses :

Il est toujours privilégié des poules de 4 joueurs ou joueuses qui sont **répartis en faisant le serpent**.

Après les matchs de poules, les joueurs ou joueuses sont dans tableau KO (par élimination), avec classement intégral.

Un maximum de 8 matchs est assuré pour tout le monde.

Répartition des poules suivant le nombre de joueurs :

Selon le nombre de participants un nombre minimum de poules sera formé avec un maximum de 4 joueurs ou joueuses par poule et un minimum de 3 joueurs ou joueuses par poule.

Nombre de joueurs	Nombre de poules	
	Poules de 4	Poules de 3
24	6	
25	4	3
26	5	2
27	6	1
28	7	
29	5	3
30	6	2
31	7	1
32	8	

2 - Master National et Open National de 12 à 23 joueurs ou joueuses :

Il est toujours privilégié des poules de 4 joueurs ou joueuses, même si le nombre de participants est inférieur à 24.

Les joueurs ou joueuses **répartis en faisant le serpent.**

Après les matchs de poules, les joueurs ou joueuses sont dans tableau KO (par élimination), avec classement intégral.

Un maximum de 8 matchs est assuré pour tout le monde.

Répartition des poules suivant le nombre de joueurs :

Selon le nombre de participants un nombre minimum de poules sera formé avec un maximum de 4 joueurs ou joueuses par poule et un minimum de 3 joueurs ou joueuses par poule.

Nombre de joueurs	Nombre de poules	
	Poules de 4	Poules de 3
12	3	
13	1	3
14	2	2
15	3	1
16	4	
17	2	3
18	3	2
19	4	1
20	5	
21	3	3
22	4	2
23	5	1

Titre 2 - CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE PAR CLASSE

La compétition se déroule sur 2 jours du samedi au dimanche (week-end de pentecôte).

1 - Épreuve de simples par classe

a - Joueurs qualifiés

Les joueurs et joueuses ayant confirmé leur participation dans les délais fixés par la Commission, sont intégrés dans chaque groupe de classe selon l'ordre de leurs points de la Ranking-list.

b - Formule à 8 joueurs

- 2 poules de 4 : les joueurs ou joueuse seront placés(es) selon le principe du serpent (1-4-5-8 et 2-3-6-7).
- 1^{er} de poule qualifié(e) pour les ½ finales.
- Barrage 2/3, vainqueurs en ½ finales et perdants éliminés.
- 4^{ème} de poule sont éliminés(es).

c - Organisation des poules

Les joueurs ou joueuses d'un même club seront déplacés pour éviter qu'ils soient dans la même poule, dans la mesure du possible. Dans le cas contraire, ils doivent être placés de façon à se rencontrer au premier tour s'ils sont deux, le plus rapidement possible s'ils sont trois ou plus.

2 - Épreuve de doubles

Des tableaux de doubles par catégorie sont organisés. Il faut un minimum de 6 paires de double dans chacune des catégories pour faire un tableau. Les inscriptions en double se feront via le formulaire en ligne lors de la confirmation pour le tableau de simples. Les inscriptions sur place seront exceptionnellement autorisées jusqu'à 20 h 00 la veille du début de la compétition pour ceux n'ayant pas pu trouver un partenaire.

Seuls les joueurs ou joueuses qualifié(es) dans les tableaux de simples peuvent disputer les doubles du championnat de France Elite. A cet échelon, il n'existe pas de restriction d'appartenance à un même club, de même zone géographique, ou de classe. Chacun(ne) évolue dans sa catégorie (assis et debout).

Pour cette compétition, le placement des équipes de doubles dans le tableau s'effectuera par addition des points de la Ranking-list obtenus par chacun des équipiers.

En cas d'égalité persistante l'avantage est donné :

- au plus jeune âge de la paire
- au n° de classe le plus faible de la paire

Le placement dans les tableaux est effectué par tirage au sort :

- 1 en position 1 et 2 en position 2
- tirage au sort entre 3 et 4 pour position pour places 3 et 4
- tirage au sort entre 5,6,7 et 8 pour places 5 à 8
- tirage au sort entre 9,10,11,12,13,14,15 et 16 pour places 9 à 16
- tirage au sort entre 17,18, 32 pour places 17 à 32 - etc....

3 - Chambre d'appel

Tous les joueurs ou joueuses en simple ou les équipes de double, doivent se présenter en chambre d'appel **20 minutes** avant le début de la rencontre (sauf dans le cas d'un enchaînement de match entre 2 tableaux) pour :

- Vérification du nom du ou des joueurs ou joueuses et des dossards
- Contrôle des raquettes
- Vérification de la couleur des maillots et changement si besoin (en cas de maillot similaire, accord entre les joueurs dans le meilleur des cas, sinon tirage au sort pour désigner le joueur qui devra changer de maillot)
- Désignation du conseiller – pour les doubles constitués de deux joueurs ou joueuses de clubs différents, il peut y avoir un conseiller par joueurs ou joueuses
- Choix des balles (2 par équipes)
- Pendant la compétition, si un joueur ou une joueuse ne se présente pas à la chambre d'appel 20 minutes avant sa partie, il ou elle perdra automatiquement le tirage au sort (choix du maillot et de la balle)

EN COURS DE FINALISATION

Titre 3 - CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

La compétition se déroule sur deux jours du samedi au dimanche.

1 - Épreuve

a - Déroulement de la compétition :

2 simples - 1 double - 2 simples. Les parties se disputent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées) dans l'ordre suivant : **AX - BY - double - AY - BX**. Après le double le joueur C peut remplacer A ou B, et le joueur Z peut remplacer X ou Y.

Chaque rencontre se dispute sur 1 table.

b - Composition de l'équipe

A chaque rencontre la composition d'une équipe peut être différente.

Le 3ème joueur inscrit dans l'équipe sur la feuille de rencontre doit intégrer le double.

c - Score

Chaque rencontre est arrêtée au score acquis dès lors qu'une des équipes a remporté 3 parties.

d - Accélération

Pour respecter les horaires, le juge-arbitre peut faire jouer certaines rencontres sur 2 tables.

2 - Déroulement

a - Placement des équipes dans les poules

- Dans chacune des 2 catégories, les 16 équipes se rencontrent dans 4 poules de 4 équipes puis dans un tableau à élimination directe avec classement intégral.
- Les équipes sont classées de 1 à 16 en fonction du nombre de points cumulés de la ranking-list des deux meilleurs joueurs de l'équipe, acquis lors de la saison en cours.
- Après le placement des têtes de série de 1 à 4 dans les poules 1 à 4, le placement des autres équipes dans les poules s'effectuera par tirage au sort par bloc (tirage au sort des équipes de 5 à 8 puis tirage au sort des équipes de 9 à 12, enfin tirage au sort des équipes de 13 à 16).
- Le Juge-arbitre fera le tirage au sort en présence du membre de la Commission Fédérale responsable du Championnat de France par équipe, au plus tard la veille de la compétition à 20h.

b - Tableau :

- 1^{er} de poule accèdent aux ¼ de finale du tableau OK, le 4ème de chaque poule accède au tableau final du tableau KO.
- Barrage entre les équipes ayant terminé 2^{ème} et 3^{ème} de poule (1/8^{ème} de finale) Les vainqueurs accèdent au tableau OK de 1 à 8. Les perdant au tableau KO de 9 à 16.
- Les ¼ de finale OK de 1 à 8 et KO de 9 à 16 se déroulent le samedi après-midi.
- Les matchs de classement de 5 à 16 se déroulent le dimanche matin.
- Les ½ finale se déroulent le dimanche matin.
- Les finales et places 3-4 se déroulent le dimanche après-midi.

Titre 4 - CHAMPIONNAT DE FRANCE JEUNES ET VETERANS

1 - Inscription et Déroulement de l'Épreuve

- Les joueurs et joueuses qualifiés(es), ayant confirmé leur participation dans les délais fixés par la Commission, sont intégrés dans chaque tableau selon l'ordre de leurs points de la ranking-list.
- Les joueurs et joueuses n'ayant pas participé au circuit national sont intégrés en fonction de leurs points FFTT derrière le joueur ayant plus de points que lui.
- Les joueurs ou joueuses sont répartis en poules de 4 en utilisant le principe du serpent. Ensuite un tableau final est organisé. Les tableaux de 8 participants ou moins seront organisés en formule de poule unique.
- Si par suite d'un nombre insuffisant de joueurs et joueuses les poules n'ont pas le même nombre de joueurs, les plus petits numéros doivent être protégés et ce sont eux qui doivent bénéficier des poules incomplètes.
- Les joueurs ou joueuses d'un même club seront déplacés pour éviter qu'ils soient dans la même poule, dans la mesure du possible. Dans le cas contraire, ils doivent être placés de façon à se rencontrer au premier tour s'ils sont deux, le plus rapidement possible s'ils sont trois ou plus.
- Chaque tableau est organisé avec un classement intégral pour assurer un nombre important de parties à chaque participant.

2 - Formules de la compétition :

Les formules à poules de 4 joueurs seront privilégiées. Les formules pourront être adaptées en fonction du nombre de participants dans chaque tableau et respecter l'horaire général de la compétition.

Pour un tableau de 24 joueurs - 6 poules de 4

Pour un tableau de 16 joueurs - 4 poules de 4

Pour un tableau de 8 joueurs et moins : 7 parties maximum par joueur - Poule unique du nombre de participants où tout le monde s'affronte. Seuls les 3 premiers par tableau sont récompensés sur le podium.

3 - Épreuve de doubles

- 4 tableaux de doubles sont organisés. Les inscriptions et compositions se feront avec la confirmation de participation dans le formulaire d'inscription. Des inscriptions sur place seront exceptionnellement autorisées jusqu'à 20h le vendredi pour les joueurs n'ayant pas trouvé de partenaire.
- Seuls sont qualifiés pour disputer les doubles du championnat de France, les joueurs participant dans les tableaux de simples. Il n'existe à cet échelon aucune restriction d'appartenance à la même association.
- Pour cette compétition, l'ordre des équipes de double pour les têtes de séries et le tableau se fera par l'addition des points de la ranking-list au moment de la compétition.
- En cas d'égalité persistante l'avantage est donné :
 - A l'équipe qui a le plus jeune âge.
 - Au n° de classe le plus faible.
- Le placement des équipes de double dans les tableaux se fera selon le principe du serpent.

Titre 5 - CHAMPIONNAT DE FRANCE SOURD – CHALLENGE NATIONAL MULTICATEGORIES

1 - Épreuve par catégorie

- Les joueurs et joueuses qualifiés(es), ayant confirmé leur participation dans les délais fixés par la Commission Tennis de Table, sont intégrés dans chaque catégorie (tableau) selon l'ordre de leurs points à la ranking-list.
- Les joueurs et joueuses n'ayant pas participé au circuit national seront intégrés en fonction de leurs points FFTT derrière le joueur ayant plus de points que lui.
- Les joueurs ou joueuses sont répartis en poules de 4 prioritairement en utilisant le principe du serpent. Ensuite un tableau final est organisé.
- Les tableaux de 8 participants ou moins seront organisés en formule de poule unique.
- Si par suite d'un nombre insuffisant de joueurs les poules n'ont pas le même nombre de joueurs, les plus petits numéros doivent être protégés et ce sont eux qui doivent bénéficier des poules incomplètes.
- Les joueurs ou joueuses d'un même club seront déplacés pour éviter qu'ils soient dans la même poule, dans la mesure du possible. Dans le cas contraire, ils doivent être placés de façon à se rencontrer au premier tour s'ils sont deux, le plus rapidement possible s'ils sont trois ou plus.
- Chaque tableau est organisé avec un classement intégral pour assurer un nombre important de parties à chaque participant.

2 - Formules de la compétition :

Les formules à partir de poules de 4 joueurs seront privilégiées. Les formules pourront être adaptées en fonction du nombre de participants dans chaque tableau et pour respecter l'horaire général de la compétition.

Pour un tableau de 24 joueurs - 6 poules de 4

Pour un tableau de 16 joueurs - 4 poules de 4

Pour un tableau de 8 joueurs et moins : 7 parties maximum par joueur. Poule unique du nombre de participants où tout le monde s'affronte.

3 - Épreuve de doubles

- 2 tableaux de double sont organisés pour le Challenge National. Les inscriptions et compositions se feront avec la confirmation de participation dans le formulaire d'inscription. Des inscriptions sur place seront exceptionnellement autorisées jusqu'à 20h le vendredi pour les joueurs n'ayant pas trouvé de partenaire.
- Seuls sont qualifiés pour disputer les doubles du Challenge National, les joueurs participant dans les tableaux de simples. Il n'existe à cet échelon aucune restriction d'appartenance à la même association.
- Pour cette compétition, l'ordre des équipes de double pour les têtes de séries et le tableau se fera par l'addition des points de la ranking-list de chacun des joueurs ou joueuses.
- En cas d'égalité persistante l'avantage est donné :
 - A l'équipe qui a le plus jeune âge.
 - Au n° de classe le plus faible.
- Le placement des équipes de double dans les tableaux se fera selon le principe du serpent.

Chapitre 4 - Dispositions communes

Titre 1 - ORGANISATION

Calendrier type d'une saison

Inscriptions des joueurs	Septembre
Compétitions MASTER NATIONAL et OPEN NATIONAL	Septembre à septembre
Championnat de France Jeunes & Vétérans	Mars
Championnat de France Sourds Challenge Multicatégories	Avril
Championnat de France Elite	Week-end de Pentecôte
Championnat de France par Équipes	Juin

1 - Demande d'organisation d'une compétition

a - Conditions communes

Pour candidater, l'organisateur doit être affilié à la Fédération Française Handisport.

Il doit candidater en remplissant un formulaire de demande d'organisation d'un Master National, d'un Open National, d'un des Championnats de France ou du Challenge, sur le site de la Commission Tennis de Table, suivant le calendrier proposé.

La Commission Tennis de Table est seule habilitée à décider et valider les demandes d'organisation. Elle n'a pas à justifier ses choix en la matière.

La Commission Tennis de Table présentera en début de saison, un calendrier de compétitions, avec les dates et lieux retenus.

Les organisateurs d'un Championnat de France, du Challenge et d'un Master National seront accompagnés par un représentant de la Commission Tennis de Table et éventuellement par la Ligue Régionale Handisport concernée.

Les organisateurs d'un Open National seront accompagnés par un correspondant régional avec un suivi par le Comité Départemental et/ou la Ligue Régionale Handisport.

Toute modification de date de compétition doit être signalée dans les meilleurs délais au responsable de la Commission Tennis de Table, qui est seule en droit de valider ou non la nouvelle date.

b - Master National et Open National

Les Masters Nationaux s et Opens Nationaux seront positionnés sur les dates affinitaires de la FFTT. Sur ces dates il y aura un seul Master National et plusieurs Opens Nationaux.

Les Opens Nationaux peuvent aussi avoir des dates au libre choix de l'organisateur, en dehors des dates affinitaires. Il peut y avoir plusieurs Open Nationaux sur une même date.

Plusieurs compétitions pourront donc être organisées sur un même week-end, à condition qu'elles soient géographiquement éloignées les unes des autres.

Une demande d'organisation d'un Master National ou d'un Open National peut se faire en cours de saison si celle-ci est formulée au moins trois mois avant la date de la compétition.

2 - Validation d'organisation d'une compétition

a - Conditions communes

Toute demande d'organisation est soumise à l'accord préalable de la Commission Tennis de Table, et doit respecter le cahier des charges en vigueur (Cf. paragraphe « Cahier des Charges »).

Si celui-ci n'est pas respecté, l'organisateur se verra refuser toute nouvelle demande d'organisation pendant 2 ans.

b - Master National & Open National

Pour une compétition avec 24 joueurs ou joueuses par catégorie (assis et debout), l'organisateur devra mettre à disposition 12 tables minimum.

En cas de demande d'organisation d'un Open National à 32 joueurs ou joueuses, l'organisateur doit prévoir 4 tables supplémentaires (soit un total de 16 tables).

Les organisateurs d'un Master National ou Open National mettront, à disposition des joueurs et joueuses, dans la mesure du possible, des tables d'échauffement.

Titre 2 - WILD-CARDS

C'est la Commission Tennis de Table qui décide de leur attribution et peut également proposer une ou plusieurs Wild-Cards.

Une demande motivée des clubs ou organisateurs à la Commission est possible.

Pour les Masters Nationaux et Open Nationaux, le nombre de Wild-Cards est fixé à 4 au minimum par compétition pour chacune des catégories.

La Commission n'a pas à justifier ses choix.

Titre 3 - FORFAIT

Tout forfait doit être signalé auprès de l'organisateur de la compétition et du responsable de la Commission de Tennis de Table au moins 8 jours avant la compétition.

Un forfait sans justificatifs entraînera la suspension du joueur ou de la joueuse pour toute la saison. Aucune inscription pour les autres tournois ne sera possible.

En cas d'accident ou d'évènement de force majeure (d'intempéries exceptionnelles ou de grève de transport) survenant au dernier moment, le joueur marquera 0 point.

Aucun remboursement ne sera effectué lors d'un forfait non justifié d'un joueur, d'une joueuse ou d'une équipe.

Titre 4 - ABANDON

Tout joueur ou joueuse abandonnant dès la phase de poule ou ne disputant pas une partie comptant pour le tableau final ne pourra pas participer à la suite de la compétition et sera classé dernier. Il lui sera alors attribué le nombre de point minimum correspondant à ce classement.

En cas d'abandon lors d'un Championnat de France (Elite, Jeunes, Sourds ou par Équipes), celui-ci doit recueillir l'avis du Médecin Fédéral (ou de son représentant) présent lors de la compétition.

Un joueur ou joueuse médecin (ou autre) n'aura nullement le droit de se faire un certificat médical l'exonérant de la compétition.

Tout joueur ou joueuse qui déclare forfait (avant la compétition ou pendant la compétition) ou abandonnant sans motif valable ou sans certificat médical fourni dans les 72 heures **marquera 0 point**.

Tout joueur ou joueuse refusant de jouer une partie sans motif valable est disqualifié(e) pour le reste du tableau même si le refus est en poule, et **marquera 0 point**.

Les excuses personnelles fournies sans justificatifs réels ni fondés seront considérées comme nulles par la commission.

Titre 5 - SCRATCH

Pendant la compétition, un joueur ou une joueuse qui ne se présente pas à l'appel de son nom pour la partie, sera scratché(e) au bout de 15 minutes après le début de l'horaire fixé. Il ou elle marquera 0 point si c'est une partie de poule, ou sera éliminé(e) si c'est une partie à « élimination directe ».

Le joueur ou la joueuse peut disputer les parties restantes uniquement en poule. Les joueurs ou joueuses de la poule concernée ne pourront refuser de disputer les parties restantes.

Titre 6 - PODIUMS

- La cérémonie des récompenses a lieu dès la fin des compétitions.
- Les 3 premiers de tous les tableaux sont récompensés.
- Championnat de France par Equipe : une médaille par joueur et un trophée pour l'équipe
- Tout joueur ou joueuse ne se présentant pas à la remise des récompenses, sans justification officielle **ne recevra pas sa médaille et marquera 0 point**

Chapitre 5 - CAHIER DES CHARGES

Titre 1 - CIRCUIT NATIONAL

Commission Tennis de Table	MASTER NATIONAL	OPEN NATIONAL
Frais de déplacement et prestation de la table de Juge Arbitrage	1 JAN nommé et validé par la commission	--
Frais de déplacement et hébergement des membres supplémentaires de la commission sportive	Dans la limite de 2 personnes	Non
Réunion de préparation avec l'organisateur	Visio – Mail – Téléphone	
Récompenses officielles	Non	
Communication et Promotion sur le site internet de la commission	Oui	
Formulaire d'inscription sur le site internet de la commission	Oui	

L'organisateur	MASTER NATIONAL	OPEN NATIONAL
Nombre de tables	12 (16 pour 32 joueurs) + si possible 4 tables d'échauffement	
Balles plastiques 3 étoiles	72	
Mise à disposition et prise en charge déplacements, hébergements, repas et vacations d'Arbitres	2 JA3 14 AR (+ 8 si 16 tables)	1 JAN validé par la commission 16 Arbitres régionaux et/ou arbitres de club
Ramasseurs de balles	Oui, obligatoire pour les assis ; si possible pour les debout 1 responsable des ramasseurs	
Informatique + imprimante	Oui pour affichage des résultats durant la compétition	
Plaquette - Affiche – Promotion - Diffusion	Oui - L'organisateur peut diffuser en continu sur Internet au moins 2 tables (1 pour les assis et 1 pour les debout)	
Restauration	Oui avec possibilité de repas chauds et/ou buvette	
Convocation des joueurs sélectionnés	Oui - 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission	
Navette de transport	Oui	Facultatif
Récompenses	Oui – Podiums assis et debout Trophées et/ou médailles Possibilité de dotation financière au trois premiers minimum	
Résultats et Photos	Transmission à la commission dans les plus brefs délais des résultats (en format Excel) et diffusion des photos sur site	
Sonorisation	Oui	
Dossards	Oui	Facultatif
Presse	Présentation avec la presse, la municipalité, les organisateurs et les joueurs	Facultatif
Transmission des résultats	Transmission des résultats format Excel à la commission par l'organisateur ou le JA dans les 7 jours qui suivent la compétition.	

Titre 2 - LES CHAMPIONNATS DE FRANCE & CHALLENGE NATIONAL

1 - Informations

	Championnat de France Elite par classe	Championnat de France Sourds et Challenge National	Championnat de France Jeunes et Vétérans	Championnat de France par équipes
Joueurs debout	72	72	70	32 minimum
Joueurs assis	72	48	60	32 minimum
Nombre de Tables	16			
Places Assises ou Tribunes	500	400	400	300

2 - A la Charge de la Commission

	Championnat de France Elite par classe	Championnat de France Sourds et Challenge National	Championnat de France Jeunes et Vétérans	Championnat de France par équipes
Frais de déplacement et prestation de la table de Juge Arbitrage	Délégué Technique et 3 JAN			Délégué Technique et 2 JAN
Frais de déplacement et hébergement des membres de la commission sportive	Oui, classificateurs et membres commission dans la limite de 10 personnes	Oui, classificateurs et membres commission dans la limite de 6 personnes		Oui dans la limite de 2 personnes
Réunion de préparation	1 réunion en présentiel sur le lieu de compétition			
Récompenses Officielles	Médailles aux 3 premiers par tableau			Trophées aux vainqueurs et Médailles aux 3 premières équipes
Promotion Communication Site Internet	Oui			Oui + Plaques équipes et scoring sur séparations

3 - A la charge de l'organisateur

	Championnat de France Elite par classe	Championnat de France Sourds et Challenge National	Championnat de France Jeunes et Vétérans	Championnat de France par équipes
Plaquette - Affiche - Promotion	Oui			
Convocation aux clubs des qualifiés à envoyer directement et copie à la commission sportive	Oui, 1 mois avant la date de compétition après validation par la commission			
Organisation Buvette / Repas chauds	Oui avec réservation de repas chauds			
Mise à Disposition et prise en charge déplacements et vacations d'Arbitres diplômés (AN et AR FFFT)	16 AN 16 AR	8 AN 16 AR	8 AN 16 AR	4 AN 20 AR
Table de Juge Arbitrage à prendre en charge sur place (hébergement et restauration)	Délégué Technique, 2 JA3	Délégué Technique, 2 JA3	Délégué Technique, 2 JA3	Délégué Technique 2 JA, 8 JA1
Nombre de personnes à prendre en charge hébergement et restauration sur place	6 personnes + les arbitres (Délégué Technique, 2 JA3, 1 AR, le Responsable commission, les arbitres)	2 personnes en plus de la table de JA : le responsable commission sur la base de 2 nuits et 3 repas	3 personnes + les arbitres (Délégué Technique, 2 JA, 1 AR, le responsable commission, le référent jeunes, les arbitres)	2 personnes en plus de la table de JA : le responsable commission sur la base de 2 nuits et 3 repas

	Championnat de France Elite par classe	Championnat de France Sourds et Challenge National	Championnat de France Jeunes et Vétérans	Championnat de France par équipes
Transport des sportifs (liaison hôtel – salle - gare)	Oui	Oui	Oui	Oui
Balles plastiques 3 étoiles	144	144	144	144
Récompenses	Trophées pour les vainqueurs 20 podiums (14 en simple et 6 en double)	Trophées pour les vainqueurs 11 Podiums dont 4 en double	Trophées pour les vainqueurs 11 Podiums dont 4 en double	Fleurs ou autres en plus des médailles et trophées fournies par la Commission Sportive
Informatique (connexion internet + ordinateur)	Oui			
Transmission des Résultats et photos à la Commission TT	Oui			
Sonorisation	Oui			
Dossards	Oui			Facultatif
Conférence de presse	Oui, la veille avec Municipalité, les organisateurs et les sportifs			

Chapitre 6 - RANKING-LIST

Titre 1 - FONCTIONNEMENT DE LA RANKING-LIST

1 - Attribution des points

Les épreuves de simples des compétitions suivantes : Master National, Open National, Championnat de France Jeunes, Championnat de France par Équipes et Championnat de France Élite comptent pour le calcul du classement.

Un joueur n'ayant jamais été inscrit au circuit de compétition démarrera la saison avec 0 points.

Ce classement est valable pour toute l'année sportive. Il connaît une actualisation mensuelle.

Elle sera mise à jour à chaque début de mois.

Les compétiteurs engrangent des points selon un barème tenant compte de l'importance des tournois disputés et de la place obtenue par le joueur dans les épreuves qu'il dispute.

Le calcul des points se fait sur une année glissante, c'est-à-dire qu'il prend en compte les résultats des 12 derniers mois (chaque mois, il se décale d'1 mois).

2 - Les 4 Ranking-list

- Dames assises
- Dames debout
- Messieurs assis
- Messieurs debout

Lorsque deux ou plusieurs joueurs se trouvent à égalité de points, l'avantage est donné au plus jeune.

Titre 2 - BAREME DES POINTS

Participation à la dernière épreuve majeure : Jeux Paralympiques, Championnat du Monde, Championnat d'Europe			3000 points
PERFORMANCE	Championnat de France Elite	MASTER NATIONAL	OPEN NATIONAL Championnat de France Jeunes Championnat de France par Équipes
1	3000	2000	1000
2	2100	1400	700
3	1680	1120	560
4	1500	1000	500
5	1200	860	430
6	1200	840	420
7	1200	820	410
8	1200	800	400
9	-	640	320
10	-	620	310
11	-	600	300
12	-	580	290
13	-	560	280
14	-	540	270
15	-	520	260
16	-	500	250
17	-	400	200
18	-	380	190
19	-	360	180
20	-	340	170
21	-	320	160
22	-	300	150
23	-	280	140
24	-	260	130
25	-	240	120
26	-	220	110
27	-	200	100
28	-	180	90
29	-	160	80
30	-	140	70
31	-	120	60
32	-	100	50